

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 juillet 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Cécile DELATTRE, secrétaires
- Procuration(s) :
- Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Olivier BITZ ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) :
- Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC
- Absent(s) :
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES
- Rapporteur :
- Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2018/210 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement complémentaires pour 2018 aux collèges publics

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 38 767,57 €, soit :

- 8 226 € aux 18 collèges figurant dans le tableau joint en annexe à la présente délibération, pour financer leurs ateliers d'enseignement artistique au titre de l'année scolaire 2018/2019 ;
- 6 000 € au titre de la participation départementale aux journées citoyennes organisées dans les 4 collèges suivants :
 - . MARCKOLSHEIM Jean-Jacques Waltz : 1 500 € ;
 - . REICHSHOFFEN Françoise Dolto : 1 500 € ;
 - . SARRE-UNION Pierre Claude : 1 500 € ;
 - . STRASBOURG Sophie Germain : 1 500 € ;
- 300 € au collège Kléber de Haguenau au titre de la participation départementale au prix du meilleur collège bas-rhinois de la Mini Entreprise décerné à la Mini Entreprise Multiz du collège Kléber de Haguenau, lors du Championnat d'Alsace des "Mini Entreprises Entreprendre pour apprendre" pour récompenser l'équipe de la Mini Entreprise Multiz du collège Kléber de Haguenau ;

- 1 718 € au collège Nicolas Copernic à Duttlenheim pour couvrir les dépenses supplémentaires de restauration scolaire, suite à la suspicion d'intoxication alimentaire au collège Nicola Copernic à Duttlenheim le 1er février 2018 ;

- 22 523,57 € pour couvrir les frais de réparation et d'acquisition d'équipements spécifiques des collèges suivants :

Territoire Nord :

- . BRUMATH : 491,40 € (réparation de la marmite de la demi-pension)
- . HOERDT Baldung Grien : 4 494 € (réparation de la vitrine réfrigérée, de la friteuse, du bain-marie et du lave-mains de la demi-pension) ;

Territoire Sud :

- . GERSTHEIM Les Cigognes : 2 569,86 € (réparation du lave-vaisselle de la demi-pension) ;
- . ROSHEIM Herrade de Landsberg : 6 634,31 € (réparation de la chambre froide de la demi-pension) ;

Eurométropole :

- . STRASBOURG Esplanade : 5 000 € (acquisition de trois conteneurs isothermes pour la télérestauration de la demi-pension) ;
- . STRASBOURG Fustel de Coulanges : 3 334 € (acquisition de deux conteneurs isothermes pour la télérestauration de la demi-pension).

Elle autorise par ailleurs son président à signer tout document nécessaire à la stricte mise en œuvre de ces décisions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180709-lmc1118580-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/07/18